

Répercussions des mesures de riposte à la pandémie de COVID19 sur la santé mentale des adolescentes et femmes du secteur informel au Burkina Faso

Description du sujet

Le gouvernement du Burkina Faso a promptement réagi à la déclaration des premiers cas d'infection à la COVID-19 en mars 2020, en vue de rompre la chaîne de propagation de la maladie. Le confinement, la fermeture des établissements de formation et d'enseignement, des marchés, des lieux de culte, de restauration et de loisirs, l'instauration d'un couvre-feu, la suspension du trafic entre localités urbaines, et la fermeture des frontières sont autant de mesures de riposte prises à cet effet. Celles-ci ont apporté des changements subits et drastiques dans le quotidien des populations, et frappé de plein fouet les activités économiques des acteurs et actrices du secteur informel (MINEFID, 2021).

Des études conduites en Chine et dans de nombreux pays européens, où les mesures de riposte à la pandémie de la Covid 19 ont été les plus rigoureuses, révèlent qu'elles ont eu pour conséquences, une augmentation des troubles psychologiques, du stress, de la dépression, et de l'anxiété au sein des groupes de populations vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes (Santomauro et *al.*, 2021, Xiong et *al.*, 2020).

Cette communication vise à documenter les répercussions qu'ont eu les mesures de riposte à la pandémie de la Covid 19 sur la santé mentale des adolescentes et des femmes du secteur informel au Burkina Faso. Examiner les effets à moyen terme des conséquences de la pandémie de la Covid 19 et des mesures prises pour la limiter sur la santé mentale des adolescentes et femmes du secteur informel au Burkina Faso est d'un grand intérêt. En effet les personnes les plus touchées par les mesures de riposte à la pandémie de la Covid 19 dans ce pays sont celles qui exercent des emplois précaires dont 53% sont des adolescentes ou des femmes (INSD, 2020).

Cadre théorique

De bonnes dispositions mentales et physiques sont indispensables au développement d'une activité économique (Torres et Thurik, 2019). Cela est d'autant plus important pour les personnes qui exercent une activité économique dans des contextes précaires, car celle-ci est leur seul moyen de s'assurer une certaine autonomie.

Selon le cadre théorique de O'Donnell et ses collègues (2021), les mesures de riposte aux crises sanitaires comme celles de la COVID-19, engendrent ou aggravent la violence, la sous-nutrition et le fardeau des activités de soins et le stress liés aux tâches ménagères au sein des ménages. Cela constitue une menace pour l'état de santé mentale des personnes sur qui ces situations pèsent le plus à savoir les femmes et les filles. En outre, le ralentissement de l'activité économique et la perte de revenu que ces mesures occasionnent, augmente la pauvreté et l'insécurité alimentaire des ménages, ce qui constitue une source supplémentaire de stress et d'anxiété pour les individus, en particulier les femmes.

D'autres facteurs variables d'un pays à un autre sont également mis en exergue. Parmi ces facteurs, il y a, la survie à une forme grave de la COVID-19, la peur de contracter la maladie, les personnes endeuillées par la maladie, une situation économique difficile et/ou la crainte de la perte d'emploi (Mallet et al., 2022 ; Santomauro et *al.*, 2021 ; Xiong et *al.*, 2020). Aucune étude n'a été menée au Burkina Faso pour examiner comment les changements engendrés par la COVID-19 et les réponses pour y faire face ont affecté la santé mentale des adolescentes et des femmes du secteur informel.

Données et méthodologie

Les données exploitées sont des données quantitatives du projet « mieux intégrer les adolescentes et femmes du secteur informel dans la définition de mesures de riposte aux pandémies » FSI-COVID en cours de réalisation au Burkina Faso. Cette étude a pour objectif de documenter l'impact des mesures de riposte et d'atténuation à la pandémie de COVID-19 sur les activités économiques et la santé mentale des adolescentes et femmes du secteur informel des villes de Bobo-Dioulasso et Ouagadougou.

L'enquête quantitative a concerné les adolescentes et femmes âgées de 15 à 64 ans résidant dans les deux villes en mars 2020 et qui exerçaient une activité dans le secteur informel au moment de la survenue de la pandémie dans le pays. Au total, 1 609 adolescentes et femmes ont été enquêtées. L'analyse des données quantitatives a consisté en des analyses descriptives faisant ressortir l'évolution entre janvier 2020 et août 2023, de la prévalence des troubles de santé mentale au sein de la population enquêtée. Des régressions logistiques binomiales ont également été conduites pour déterminer les facteurs associés à l'exposition aux troubles de santé mentale.

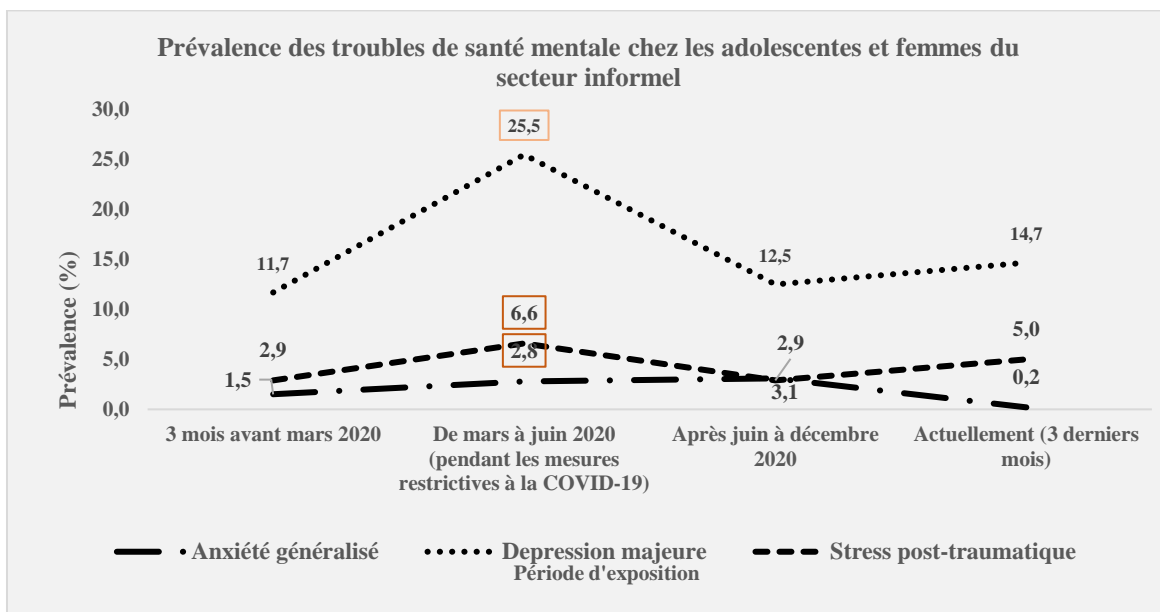
Résultats

1. Evolution de l'état de santé mentale des adolescentes et femmes depuis l'avènement de la COVID19

La figure 1 ci-après distingue trois phases d'évolution de la dépression et des troubles de stress post-traumatiques chez les enquêtées depuis l'avènement de la COVID 19. La période de pic pour ces deux types de troubles de santé mentale se situe entre mars et juin 2020 qui correspond à l'instauration des mesures de ripostes gouvernementales à la pandémie. Entre juillet et décembre 2020, on remarque une tendance à la baisse de la prévalence de la dépression majeure et des troubles de stress post-traumatique, période de levée des mesures restrictives, puis un regain à la hausse au moment de la collecte c'est-à-dire entre avril et août 2023. On note cependant que la prévalence de ces deux troubles de santé mentale depuis l'avènement de la COVID19 est restée supérieure à celle d'avant COVID19.

En ce qui concerne l'anxiété généralisée, on note une tendance à la hausse de l'avènement de la COVID 19 jusqu'à la levée des mesures restrictives, c'est-à-dire après juin 2020 et décembre 2023. Sa prévalence entre Avril et Août 2023 avait considérablement baissé, et ce comparativement à la période d'avant l'apparition de la COVID 19.

Figure 1 : Evolution de la prévalence des troubles de santé mentale au sein de la population des adolescentes et femmes du secteur informel entre décembre 2019 et août 2023.



Source : analyses des données du projet FSI COVID-19

2. Facteurs associés à la prévalence des troubles de santé mentale entre mars et juin 2020

Les analyses multivariées concernent la période de pic des taux de prévalence des différents troubles de santé mentale. Les résultats du tableau indiquent que l'âge et la ville de résidence sont associés à la dépression majeure. L'état de stress post-traumatique est influencé par la ville de résidence la perte des revenus et l'augmentation de certaines charges domestiques. Enfin, les facteurs associés à l'anxiété généralisée sont l'arrêt de l'activité économique et l'augmentation de certaines charges domestiques .

Tableau 1 : régression logistique : facteurs associés aux troubles de santé mentales au sein de la population des adolescentes et femmes du secteur informel entre mars et juin 2020

Variables	Odd ratio de la prévalence de l'état de santé mentale entre mars et juin 2020 [IC à 95%]		
	Dépression majeure	Etat de stress post-traumatique	Anxiété généralisée
Groupe d'âge			
15-19 ans (Réf)			
20-24 ans	1,49 [0,57-3,93]	0,53 [0,10-2,73]	0,05 [0,00-0,85]
25-29 ans	2,1 [0,80-5,48]	1,45 [0,35-5,98]	0,97 [0,10-9,63]
30-34 ans	2,83*[1,12-7,15]	1,84 [0,46-7,27]	1,18 [0,13-10,98]
35-39 ans	2,28 [0,90-5,82]	0,93 [0,23-3,78]	0,43 [0,04-5,01]
40-44 ans	2,61 [0,98-6,94]	0,78 [0,17-3,70]	0,26 [0,02-3,28]
45-49 ans	2,44 [0,92-6,47]	0,68 [0,13-3,55]	1,03 [0,10-10,76]
50-54 ans	1,98 [0,71-5,49]	1,52 [0,32-7,25]	1,84 [0,17-20,24]
55-59 ans	2,93 [1,05-8,16]	2,17 [0,47-10,09]	0,4 [0,02-7,26]
60-64 ans	1,51 [0,42-5,36]	0,75 [0,10-5,70]	1 [1,00-1,00]
Situation matrimoniale			
Mariée monogamme (Réf)			
Celibataire	1,15 [0,74-1,88]	1,77 [0,74-4,2]	0,81 [0,16-4,1]
Mariée polygamme	1,01[0,66-1,57]	0,88[0,36-2,14]	0,93[0,26-3,23]
Union libre	0,99 [0,3-,5]	2,17 [0,5-8,3]	1,04 [0,09-12,7]
divorcée/séparée	2,07 [0,9-4,41]	0,19 [0,03-1,05]	1,18 [0,17-7,96]
veuve	1,67 [0,9-2,8]	1,77 [0,76-4,12]	1,58 [0,48-5,29]
Ville de résidence			
Ouagadougou (Réf)			
Bobo-Dioulasso	0,56***[0,42,0,75]	0,13***[0,07,0,26]	0,64 [0,27,1,52]
Ralentissement des activité			
Non (Réf)			

Oui	1,19[0,7-1,97]	0,7[0,3-1,54]	0,5 [0,15-1,71]
Arrêt de l'activité/perte activité			
Non (Ref)			
Oui	1,16 [0,74-1,81]	1,5 [0,74-3,01]	3,98** [1,74-9,10]
Perte au niveau des revenus dans l'activité principale de mars 2020			
Aucune perte (ref)			
Activité ne génèrait pratiquement plus de revenus	1,17 [0,56-2,39]	3,6 [0,85-13,32]	3 [0,5-,16,83]
Revenus ont légèrement baissé	2,12 [1,02-4,23]	5,74** [1,56-,17,83]	3 [0,86-,17,83]
Revenus ont baissé de moins de la moitié	1,38 [0,71-2,71]	3,21* [1,19-10,88]	0,83 [0,82-3,88]
Revenus ont baissé de plus de la moitié	1,58 [0,82-3,02]	6,1** [1,92-19,15]	0,65 [0,2-2,14]
Augmentation_charges domestiques			
Non (Réf)			
Oui	1,21 [0,88-1,66]	3*** [1,73-5,22]	3,5*** [1,42-8,63]
Observations	1609	1609	1519
Adjusted R2 (%)	4,35**	15,77***	8,28**
AIC	1676,7	603,25	353,17
<i>* p < 0.05, ** p < 0.01, *** p < 0.001</i>			

Source : analyses des données du projet FSI COVID-19

Références bibliographiques

1. Foleu C., L., Enagogo, C. A., D. Menguele, J. & Evoua Obam, G. (2021). Impacts de la Covid-19 sur la santé mentale des entrepreneurs en Afrique. *Revue internationale P.M.E.*, 34(2), 36–61. <https://doi.org/10.7202/1079177ar>
2. Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), & B. mondiale, *Impacts Socio-Economiques du COVID-19 au Burkina Faso: Résultats d'une enquête téléphonique à haute fréquence auprès des ménages. Deuxième passage.* 2020, INSD: Ouagadougou. 47 p.
3. Ministère de l'économie des finances et du développement (MINEFID), *Étude d'impacts socio-économiques de la COVID-19 au Burkina Faso.* 2021, MINEFID: Ouagadougou. 140 p.
4. O'Donnell, M., et al., *The gendered dimensions of social protection in the COVID-19 context.* 2021. 5 p.
5. Santomauro DF, et al. Global prevalence and burden of depressive and anxiety disorders in 204 countries and territories in 2020 due to the COVID-19 pandemic. *Lancet* 2021;398. [http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736\(21\)02143-7](http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736(21)02143-7). 10312 1700-1712
6. Torrès, O. et Thurik, R. (2019). Small business owners and health. *Small Business Economics*, 53(2), 311-321.
7. Xiong J, Lipsitz O, Nasri F, Lui LMW, Gill H, Phan L, et al. Impact of COVID19 pandemic on mental health in the general population: A systematic review. *J Affect Disord* 2020;277:55–64. <http://dx.doi.org/10.1016/j.jad.2020.08.001>.